

Assainissement

Milieux

Ressource en eau

Urbanisme

ENJEU 1 : Améliorer l'état des cours d'eau, et préserver les cours d'eau en bon état

*Priorité : secteurs banalisés et artificialisés
secteurs miniers*

**Fiabiliser la
gestion des
systèmes
d'assainissement
collectif**

Scénario 1 :
Sensibilisation

Sensibiliser sur la définition et l'application des règlements d'assainissement

Encourager à la maîtrise des rejets d'eaux usées non domestiques

Information/suivi des collectivités compétentes dans les procédures d'urbanisme

Informar et sensibiliser sur la réalisation des branchements privés au réseau public

Scénario 2 :
Plan de gestion

Maîtriser les branchements privés au réseau public (contrôle et réhabilitation)

**Mettre en œuvre
l'assainissement
des communes
rurales**

Scénario 1 :
Sensibilisation

Identifier les zones prioritaires

Sensibiliser sur la définition et l'application des règlements d'assainissement

*Sensibiliser à la conformité et au bon fonctionnement des **systèmes d'assainissement non collectif***

Réaliser des diagnostics

Information/suivi des collectivités compétentes dans les procédures d'urbanisme

Scénario 2 :
Plan de gestion

*Inciter à la création des **SPANC***

Réhabiliter les systèmes ANC existants

Limitier les **rejets directs** des STEP au cours d'eau à faible débit d'étiage
(création zones tampon,...)

Limitier les **rejets directs** dans les réservoirs miniers

Mise en œuvre de la DCE

Gestion locale de l'eau

Outil « réglementaire »



Agriculture
Industrie
Pollutions diffuses
Milieux
Ressource en eau

ENJEU 1 : Améliorer l'état des cours d'eau et préserver les cours d'eau en bon état

Priorité : secteurs banalisés et artificialisés
périmètres de protection captages AEP

Limiter les pollutions

Scénario 1 :
Sensibilisation
Incitation

Sensibiliser, former et inciter (MAE, CIPAN, Agriculture biologique, techniques alternatives, différentes cibles)

Inciter et favoriser la réduction à la source des rejets de substances toxiques, notamment la *réduction des substances toxiques dans les eaux usées non domestiques* rejetées dans les réseaux publics

Scénario 2 :
Connaissance
Incitation

BASIAS, anciennes décharges, sédiments pollués

Inciter au maintien des prairies

Favoriser l'aménagement des zones non agricoles (bandes enherbées...) pour limiter le transfert des phytosanitaires vers les eaux...

Incitation, formation / emballages phytosanitaires et déchetteries

Scénario 3 :
Plans de gestion
Travaux

Réhabilitation SSP, anciennes décharges

Surveillance eau SSP

Mise en œuvre de la DCE	
Gestion locale de l'eau	
Outil « réglementaire »	

Milieux
Riverains
Collectivités

ENJEU 1 : Améliorer l'état des cours d'eau, et préserver les cours d'eau en bon état

Priorité : secteurs banalisés et artificialisés

Les SAGE imposent un **suivi de l'impact de chaque opération** faisant l'objet d'une décision administrative

Améliorer la
qualité physique
des cours d'eau

Scénario 1 :
Sensibilisation
Incitation

Sensibiliser les propriétaires riverains dans le cadre des
programmes de restauration

**Inciter à la maîtrise d'ouvrage des collectivités pour les travaux
sur cours d'eau**

Scénario 2 :
Plans de gestion

Mettre en place une **stratégie globale de lutte contre les espèces
invasives** mise en œuvre notamment dans les programmes de
restauration et de renaturation

Rétablir la
fonctionnalité
des cours
d'eau

Scénario 1 :
Sensibilisation

Sensibiliser les riverains des cours d'eau à l'**entretien des berges**
(ripisylves...)

Sensibiliser sur la gestion et l'utilisation des ouvrages

Scénario 2 :
Connaissance

Réaliser un inventaire des ouvrages (transversaux et longitudinaux)
sur les cours d'eau

Scénario 3 :
Plans de gestion

Créer des zones tampons pour améliorer la gestion des **sorties de
drainage ...**

Maintenir et créer des haies, des bosquets, des ripisylves...

Plan de gestion des ouvrages

Mise en œuvre de la DCE
Gestion locale de l'eau
Outil « réglementaire »



Milieux
Pêche
Pisciculture

ENJEU 1 : Améliorer l'état des cours d'eau, et préserver les cours d'eau en bon état

Priorité : secteurs banalisés et artificialisés

Améliorer la gestion des étangs

Les SAGE imposent un **suivi de l'impact de chaque opération** faisant l'objet d'une décision administrative

Prévoir dans les SAGE des **critères conditionnant la délivrance des autorisations ou l'acceptation des déclarations de création de nouveaux plans d'eau**, voire leur interdiction sur les zones les plus fragiles. Limiter les créations aux étangs dont l'intérêt public est avéré, qui ne constituent pas de menace pour la zone humide et ceux qui sont à vocation économique

Scénario 1 : Connaissance Sensibilisation

Réaliser un **inventaire des étangs** et de leur fonctionnement
Sensibiliser les gestionnaires d'étangs

Scénario 2 : Plans de gestion

Favoriser la mise en œuvre d'une gestion adaptée des
étangs (plans de gestion et contrats de bonnes pratiques)

Scénario 3 : Travaux

**Inciter à réaliser des travaux pour limiter l'impact négatif
de certains étangs existants (« points noirs »)**

Maîtriser et limiter la création d'étangs

Mise en œuvre de la DCE	
Gestion locale de l'eau	
Outil « réglementaire »	

ENJEU 2: Préserver et mettre en valeur les zones humides

Améliorer la connaissance sur le fonctionnement des zones humides Préserver, restaurer et gérer les zones humides

Les SAGE définissent les **zones humides stratégiques** pour la gestion de l'eau ainsi que les prescriptions de gestion qui s'y rapportent

Scénario 1 : Connaissance

Réaliser un **inventaire des zones humides ordinaires**
Compléter l'**inventaire des zones humides remarquables**

Scénario 2 : Incitation

Développer les **pratiques agricoles de bonne gestion** dans les zones humides

Scénario 3 : Protection / Gestion

Protéger, restaurer et gérer de façon adéquate les **zones humides remarquables**
Préserver, restaurer et gérer de façon adéquate les **zones humides ordinaires**
Inciter à la **recréation de zones humides ordinaires**
Préserver les têtes de bassin versant (priorité bassin versant de l'Orne)
Développer la maîtrise foncière des zones humides

Chaque SAGE définit **des règles de gestion des zones humides** permettant de limiter au maximum les impacts de travaux tels que les remblais, drainages (guide de bonnes pratiques)

Mise en œuvre de la DCE	
Gestion locale de l'eau	
Outil « réglementaire »	

Milieux

Assainissement

Ressource en eau

ENJEU 3 : Gérer la problématique des faibles débits d'été

Etudier la problématique des faibles débits d'été de manière globale

Trouver des solutions technico-économiques adaptées et acceptables pour améliorer la qualité des cours d'eau

Scénario unique : concertation et plans de gestion / travaux

Organiser une gestion concertée des débits sur les bassins versants concernés (le Woigot et le ruisseau de la vallée, la Crusnes, l'Yron, l'Othain, la Piennes, l'Alzette)

Poursuivre la mise en œuvre d'actions permettant de **limiter les pertes** du Woigot et du ruisseau de la vallée, et autres bassins versants

Et/ou

Mettre en œuvre des travaux d'accompagnement pour **concentrer les débits en été** sur le Woigot et le ruisseau de la Vallée, et autres bassins versants

Et/ou

Etudier la possibilité d'utiliser le puits Errouville III pour le soutien de la Crusnes

Et/ou

Poursuivre les soutiens de débit existants de manière pérenne

Et/ou

Améliorer l'assainissement

Sensibiliser les acteurs sur le fonctionnement des cours d'eau

Mise en œuvre de la DCE



Gestion locale de l'eau



Outil « réglementaire »



ENJEU 4 : Maîtriser les risques d'inondation

Scénario 1 : Orne et Chiers

Scénario 2 : Orne, Chiers et Fensch

Scénario 3 : Tous les bassins versants

Adapter l'application de la réglementation en matière d'occupation du sol au risque inondation

Conditionner la réalisation de **travaux de lutte contre les inondations** à la mise en place ou la révision d'un PPRI ou d'un document d'urbanisme

Protéger les zones inondables de toute urbanisation et de tout aménagement ne présentant pas de compensation des volumes d'expansion des crues ou venant constituer une perturbation en terme d'écoulements

Préserver les **zones d'expansion des crues**

Veiller à la cohérence entre les actions de lutte contre les inondations et de restauration des cours d'eau

Associer automatiquement un **programme de restauration de cours d'eau** à des travaux de lutte contre les inondations

Mise en œuvre de la DCE	
Gestion locale de l'eau	
Outil « réglementaire »	

Scénario 1 : Les réservoirs miniers

Scénario 2 : Les réservoirs miniers + aquifères vulnérables

Scénario 3 : Tous les aquifères

Identifier les zones de protection des aires d'alimentation des captages AEP d'une importance particulière pour l'AEP actuel ou futur

Préserver la qualité et la quantité de la ressource à long terme:

Informier et sensibiliser sur les impacts des forages privés

Inciter à la mise en place d'équipements de protection des forages privés

Veiller à la prise en compte des normes existantes pour la réalisation de forages

Maintenir et améliorer la connaissance et le suivi:

Compléter la connaissance sur les ouvrages et les prélèvements

Elargir les réseaux de surveillance de qualité de l'eau (volontariat des industriels)

Veiller au maintien du réseau de surveillance spécifique aux réservoirs miniers du bassin ferrifère

Soumettre les forages géothermiques à autorisation

Encadrer les prélèvements dans les réservoirs miniers soumis à un risque de resulfatation

Imposer à tout dossier soumis à réglementation une étude spécifique d'impact sur l'aquifère des réservoirs miniers

Mise en œuvre de la DCE	
Gestion locale de l'eau	
Outil « réglementaire »	

Protéger et sécuriser l'AEP à long terme

Scénario 1 : Les réservoirs miniers

Scénario 2 : Les réservoirs miniers + aquifères vulnérables

Scénario 3 : Tous les aquifères

Inform*er les collectivités de la **procédure de DUP*

Inform*er et **sensibiliser** les collectivités et autres acteurs pour **mettre en œuvre** les **prescriptions des DUP*

Définir et mettre en œuvre une **politique globale de sécurisation de l'AEP**

Solliciter* un avis d'hydrogéologue agréé pour les dossiers **ICPE** soumis à déclaration dans un **PP de captage AEP*

Eviter* les **activités à risques** dans les **périmètres de protection rapprochés*

Renforcer* les conditions **d'implantation des nouvelles activités** dans les **périmètres de protection éloignés*

Mise en œuvre de la DCE	
Gestion locale de l'eau	
Outil « réglementaire »	

ENJEU 10 : Gérer de manière durable et concertée la ressource « réservoirs miniers »

Organiser une gestion durable et concertée de la ressource « réservoirs miniers »

Scénario unique :

- Echange / Réseau
- Connaissance
- Plans de gestion / Concertation

Organiser une **réunion annuelle des UGE** captant les réservoirs miniers pour favoriser les **échanges et la coordination**

Réaliser un **bilan annuel** des prélèvements, de la recharge, des niveaux piézométriques et de la qualité des eaux prélevées dans les réservoirs miniers

Organiser la **concertation et la gestion durable** de la ressource "réservoirs miniers"

Gérer le **potentiel d'exploitation future** à long terme de manière durable

Maintenir l'accès aux réservoirs miniers pour le futur

Mise en œuvre de la DCE	
Gestion locale de l'eau	
Outil « réglementaire »	